



Déclaration de conformité (EN 45014)

Nous, société PEARL Diffusion S.A.R.L., située 6 rue de la Scheer, Z.I. Nord, 67600 Pontgibaud, 63230 Sélestat, déclarons sous notre propre responsabilité que le produit

Revolt

**Répartiteur allume-cigare 2 x 12/24V et 2 x USB pour porte-gobelet
PX-2326-675**

auquel cette déclaration s'applique, est conforme aux normes applicables ou autres documents normatifs

Directive ROHS 2011/65/CE – Directive EMV 2014/30/EU

EN 62321:2013

EN 55032:2015

EN 55024:2010 +A1:2015

Conformément aux dispositions actuelles des directives du Parlement Européen.

Fait à Sélestat, le 19 février 2018

Sébastien Metz
Responsable qualité/conformité